



# Appel à candidatures

## ► Devenez membre du Conseil des Sages

La parole des aînés présente un intérêt certain pour l'action publique. La création d'un Conseil des Sages permet d'associer les retraités et les seniors aux décisions de la commune.

Instance consultative, de réflexion et de proposition, le Conseil des Sages pourra être appelé à intervenir dans tous les domaines de la vie locale et pourra être sollicité pour tout avis par le Maire. Il est destiné à favoriser les projets transversaux et intergénérationnels, à favoriser l'entraide et à renforcer le lien social. Ce comité consultatif sera présidé par le Maire, ou son représentant, et sera composé de 20 membres habitant Puteaux et âgés de plus de 55 ans ou retraités au jour de leur désignation. Ils seront désignés par le Maire après appel à candidatures et tirage au sort en tenant compte du zonage géographique de la Ville. Les modalités de fonctionnement du Conseil des Sages seront précisées dans un règlement intérieur lequel sera élaboré par le Conseil des Sages lui-même.

**Vous souhaitez faire acte de candidature ?** Adressez votre courrier à :  
Service du Secrétariat Général, bureau 1.41 – Hôtel de Ville - 131, rue de la République 92800 Puteaux.

## ► Devenez le représentant de votre quartier

Créés en 2005, les conseils de quartier sont un symbole fort de la démocratie participative. Observateurs de la vie locale et forces de propositions, ils sont le trait d'union entre les citoyens et l'action publique locale. De nombreuses réalisations ont déjà été menées à bien par la Municipalité sous l'impulsion de ces conseillers. Les représentants sont désignés pour 3 ans pour chacun des dix quartiers de Puteaux : Bergères, Colline, Front de Seine-Bellini, Pressensé-Rives de Seine, Centre-ville, Défense, Rosiers, Lorilleux, République, Vieux Puteaux. Deux conseillers sont désignés par quartier.

Désignés par un tirage au sort effectué par le Conseil Communal des Jeunes, les représentants de quartier ont pour mission de faciliter l'expression des questions de vie quotidienne et l'émergence de projets de quartier rapprochant les citoyens de l'action publique locale.

**Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la commune ?** Chaque candidat doit remplir le coupon réponse ci-dessous et s'assurer du soutien d'au moins trente personnes (les fiches de soutien à candidature sont disponibles au service Communication de la mairie). Le tout doit être envoyé à l'Hôtel de Ville. Merci de retourner ce coupon et les 30 fiches de soutien à l'adresse suivante : Mairie de Puteaux - Cabinet du Maire - 131, rue de la République - 92800 Puteaux.



### Devenez le représentant de votre quartier

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Souhaite être le représentant du quartier

.....

Fait à Puteaux, le .....

Signature

## ► Devenez membre du CESEL

Créé en mai 2008, le Conseil Économique et Social Environnemental Local (CESEL) placé sous l'autorité du Maire qui en est le Président et animé par Bernard Gahnassia, Adjoint au Maire délégué au Développement Économique, a pour objectif le mieux vivre ensemble.

Cet organe consultatif mutualise les expertises citoyennes dans le but d'impulser des projets et de débattre autour de thèmes variés d'intérêt général. Le CESEL comprend 60 membres désignés pour la durée du mandat municipal en cours (6 ans) et répartis en 5 commissions qui se réunissent environ une fois par mois et sont forces de propositions au service des élus sur des projets de nature économique et sociale :

- Aménagement, Environnement, Développement durable, Urbanisme, Cadre de vie, Habitat
- Transports, Circulation, Sécurité
- Action familiale, sanitaire et sociale
- Animation urbaine, Éducation, Jeunesse, Sports, Loisirs
- Développement économique, Commerce, Artisanat, Technologies de l'information et Formation.

Chaque candidat expert (qui ne peut être un agent de la ville ou un élu) doit résider à Puteaux ou y exercer une activité associative ou professionnelle et avoir au moins 18 ans.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes représentant le secteur associatif (20 membres), le secteur industriel et commercial (20 membres) ou des personnes ayant par leur action un intérêt dans la vie publique locale (20 membres).

**Si vous êtes intéressé,** merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et de le retourner à l'Hôtel de Ville - Cabinet du Maire - 131 rue de la République - 92800 Puteaux



### Devenez membre du CESEL

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Souhaite être membre de la commission .....

.....

Fait à Puteaux, le .....

Signature